

MINISTÈRE DES ARMÉES

Toulon, le 7 novembre 2018
N° 501985 CECMED/OPS/NP



COMMANDEMENT DE LA ZONE
MARITIME MEDITERRANEE

Division OPERATIONS

Bureau « Approches Maritimes »

SERVICE DE LA MER ET DU LITTORAL

- 9 NOV. 2018

Monsieur le vice-amiral d'escadre Charles-Henri de la Faverie du Ché
commandant la zone maritime de la Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse du Sud

- OBJET** : demande de concession d'utilisation du domaine public maritime pour la réalisation d'un circuit de deux canalisations en mer dans la baie du Ricanto. Avis du commandant de zone maritime Méditerranée.
- REFERENCES** : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56) ;
b) votre courrier n°2018/SML/DPM/491 du 23 octobre 2018.
c) courrier engageant AD/2018/117 d'EDF PEI du 24 octobre 2018.
d) lettre n°501805 CECMED/OPS/NP du 05 octobre 2018.

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez, au titre de l'article R 2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour le projet de demande de concession d'utilisation du domaine public maritime pour la réalisation d'un circuit de deux canalisations en mer dans la baie du Ricanto, dans le cadre du projet de nouvelle centrale de production d'électricité à cycle combiné sur la commune d'Ajaccio.

J'ai l'honneur de donner un avis **conforme** favorable à cette demande, émis à la lecture des pièces constitutives du dossier. Je n'émet aucune observation supplémentaire à mon courrier cité en référence d).

SIGNE : C-H DE LA FAVERIE DU CHE

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse du Sud - Direction départementale des territoires et de la mer de la Corse du Sud – Service de la Mer et du Littoral – pour Mme Maryline TOMASI - (ddtm-sml@corse-du-sud.gouv.fr)

COPIES :

- OGZDS SUD
- PREMAR MED/AEM
- COMAR AJACCIO
- CECMED/DIV OPS N3/N5 APP/MAR2 @
- CECMED/DIV OPS/SEC
- Archive (chrono)